



LA BRÈDE ACTU

MARS 2021

Bulletin municipal de la Ville de La Brède
www.labrede-montesquieu.fr



JEUNESSE

« Info Jeunes » ouvre ses portes



EDITO

Malgré le contexte sanitaire difficile que nous vivons tous, la Municipalité n'a de cesse que d'avancer dans la mise en œuvre de son programme. L'adoption du bilan financier de la Commune pour 2020 a mis en avant une multitude de projets lancés, dont certains seront effectivement mis en œuvre cette année, du fait de décalages liés à l'épidémie.

Car si les services ont été réduits en 2020, nous avons mis l'accent sur les projets d'investissement et préparé l'avenir en matière de voirie, de pistes multifonctions et aménagements urbains, de modernisation, mise en accessibilité ou amélioration énergétique des bâtiments scolaires et publics, mais aussi de lutte contre les inondations, ou d'équipements sportifs. Vous trouverez dans ce numéro un inventaire non exhaustif de nos projets d'ores et déjà réalisés qui complète celui de janvier dernier.

Dans le même sens, et malgré les incertitudes en matière fiscale, j'ai demandé à accélérer le vote du budget 2021 pour engager au plus vite nos projets et actions. La relative paralysie de nombreux services ou secteurs de l'économie ne nous empêche donc pas de poursuivre l'aménagement et l'embellissement de notre Commune.

La jeunesse n'est pas oubliée avec l'ouverture sous un nouveau label de l'espace Info Jeunes que j'invite les jeunes et leurs parents à venir découvrir.

Bâtonnier Michel Dufranc
 Maire de La Brède

Vous avez entre 12 et 30 ans, et vous vous posez des questions sur les métiers, les jobs, les études, les loisirs, ... ? La structure « Info Jeunes La Brède » est là pour y répondre.

Membre du réseau Information Jeunesse, cette structure municipale répond à toutes les questions que peuvent se poser les jeunes au quotidien mais aussi leurs parents et les responsables professionnels ou associatifs. L'accueil est anonyme et gratuit. Les amplitudes horaires ont été élargies. Les animateurs, Cathy et Pierre, vous accueillent en période scolaire : **Mardi, Jeudi et vendredi** de 15h à 18h, **Mercredi** de 9h-12h30 et de 14h-18h, **Samedi** de 10h à 13h.

Plus qu'un simple lieu d'information, « Info Jeunes La Brède » propose de nombreux services :

- Un accueil de type «Co-working» permettant des rencontres, des échanges de compétences ou de pratiques, la création de projets de jeunes ;
- Des ateliers numériques,
- Des actions dans les collèges,
- Un accompagnement aux projets des jeunes,


Plusieurs événements seront organisés au cours de l'année comme une soirée prévention,

un Forum Jeunesse et prochainement **une plateforme Job d'été du 12 avril à début juillet** (programme détaillé à venir).

« Info Jeunes La Brède »

3 avenue Charles de Gaulle, 33650 La Brède
 05.56.78.43.82

espace-jeunes@labrede-montesquieu.com

 [InfoJeunes.LaBredMontesquieu](https://www.facebook.com/InfoJeunes.LaBredMontesquieu)



INFOS COVID-19

La COVID, la lumière au bout du tunnel ?

Le 16 février, l'État promulguait une nouvelle loi prorogeant une fois de plus l'état d'urgence jusqu'au 31 décembre 2021 mais aussi le maintien de diverses mesures sanitaires jusqu'au 1er juin 2021.

Alors que le soleil revient dans le ciel, alors que les statistiques mondiales concernant la pandémie frémissent à la baisse, le monde reste prudent devant l'émergence des nouveaux variants et l'absence de véritable thérapeutique anti-COVID.

Aussi, même si nous appelons tous de nos vœux un retour à la vie d'avant, à la joie des retrouvailles et à la fête, les pouvoirs publics ne veulent pas risquer la vie des français par une levée trop précoce des mesures sanitaires. Ainsi, la raison et la prudence doivent encore l'emporter pour quelques mois.

C'est pourquoi l'équipe municipale ne s'engagera pas sur l'organisation de manifestations, la réouverture des salles communales allant à l'encontre des préconisations sanitaires. Le 1er juin n'est pas si loin et nous espérons de tout cœur que le second semestre verra réellement la fin de cette pandémie.

La vaccination et le respect des mesures barrières sont à ce jour les seuls moyens de lutte contre la COVID. Les campagnes de vaccination ont débuté même si trouver un créneau est un véritable combat.

Dans les semaines à venir, l'élargissement du marché à des nouveaux laboratoires répondra à la demande de tous les français. Notre commune contribuera autant que possible à la réussite de cette campagne vaccinale.

Coup de projecteur sur les travaux réalisés depuis un an

Ecole maternelle :

Réfection de l'étanchéité de la toiture, création d'un range-vélos, d'une clôture et d'un portail, mise en place de signalétique horizontale et verticale, installation de cache poubelles et d'un panneau d'affichage.

Eaux pluviales :

Automne 2020
Busage, traversée de route et création de fossés
Chemin de marsalette, et
avenue Charles Cante.

Voirie :

Printemps 2021
Réfection de la chaussée
et des trottoirs
Chemin d'Avignon, allée Saint Jean
et allée des Princes.

Foot :

Décompactage du terrain,
réfection de la clôture
avenue Charles de Gaulle,
étanchéité de la toiture des
tribunes.

Voirie :

Janvier 2021
Réalisation de trottoirs en
calcaire et réfection de l'arrêt
minute et du parking du
personnel à l'école élémentaire
Jean Cazauvieilh. Création d'un
bassin de rétention des eaux
pluviales.

Tennis :

Réfection complète du
court N°2 et des façades
du tennis couvert.
Installation de range
vélos.

Ecole élémentaire :

Réfection de l'étanchéité
de la toiture, peinture des
façades, mise en place de films
occultants pour la sécurité
des élèves, création d'un abri
vélos, achat de mobiliers et de
tableaux numériques.

Voirie :

Printemps 2021
Réalisation d'une piste
multifonctions chemin du
Stade.

Voirie :

Octobre 2020
Enrochements du bas
côté pour renforcer
l'accôttement de la voirie et
canaliser les eaux pluviales
chemin du Moulin de
Perthus.

Eaux pluviales :

Février 2021
Mise en place de bordures pour
la création d'un caniveau, allée de
l'Estivette et chemin Prevost.

Gymnase 1 et 2 :

Etude en cours pour
la restructuration et la
modernisation du gymnase,
décompactage du terrain
de rugby et peinture des
tribunes et des portails,
réfection de la clôture.

Eaux pluviales :

Automne 2020
Réparation du busage sous
chaussée avenue de Bellevue
et curage des fossés chemin
de la Girotte.

Toute l'année, priorité à l'entretien de la voirie communale



Les services techniques municipaux assurent au quotidien l'entretien et la réfection de la voirie communale par des campagnes de bouchage de nids de poule ou avec l'intervention d'un « point-à-temps », technique de l'enrobé projeté à l'émulsion de bitume.

Ce procédé permet de stopper la dégradation des couches de roulement, d'assurer l'étanchéité de la chaussée et de préserver la sécurité des usagers.

Quelques chiffres :

- 46 kilomètres de voirie communale.
- 42 750 € pour la campagne 2020 du point-à-temps.
- 47 000 € pour la campagne 2021 du point-à-temps.

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Mercredi 18 février, le Maire Michel Dufranc et Alexandre Laffargue, adjoint au Maire en charge de la sécurité, ont réuni les nouveaux membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile afin de leur présenter le fonctionnement de cette instance participative.

Placée sous l'autorité du Maire, elle est composée de bénévoles souhaitant donner un peu de leur temps et mettre leurs compétences au service de missions telles que le soutien et l'assistance à la population en cas de catastrophes naturelles, le support logistique, le rétablissement des activités en cas de sinistres.

Elle contribue également à l'information et à la préparation de la population face aux risques encourus par la commune, en vue de promouvoir une culture locale sur les risques majeurs.

Depuis de nombreuses années, la réserve de sécurité civile assiste régulièrement les élus et les services municipaux lors des intempéries (tempête de janvier 2009, inondations, canicules...) Elle peut aussi être une aide précieuse pendant la crise sanitaire que nous traversons actuellement.



Les nouveaux membres :

Eric Jault : coordonnateur,

Laetitia Escribano, Serge Bertrand, Alain Boinsier, Micheline Laprie Caillias, Michel Templier, Julien Grosset, Erick Bonamy, Laurent Bonet, Bastien Dupouy, Benjamin Bonnet, Nicolas Venne, Brigitte Sallefranque, Alexia Pozzobon, Christine Maurice, Jean Pierre Vigneron.

Jardinage : gare aux accidents domestiques

L'arrivée du printemps est propice aux travaux de jardinage et autres activités extérieures mais saviez-vous que 25% des accidents domestiques se produisent dans le jardin.

Risque de coupures en taillant les haies, blessure lors de la manipulation de votre tondeuse à gazon, brûlure en préparant un barbecue, intoxication au contact de plantes ou de baies vénéneuses ou plus grave encore noyade dans la piscine (surtout pour les enfants).

Face à ces dangers, adoptez des gestes simples pour éviter les accidents et en réduire la gravité :

- Ne jamais laisser sans surveillance un enfant dans le jardin,
- Utilisez des outils de bricolage et de jardinage en bon état de fonctionnement et respectez leurs règles de sécurité,
- Utilisez du matériel de protection (gants, ...)
- Travaillez à deux si besoin,
- Soyez très vigilants avec les produits chimiques,



- Faites-vous vacciner contre le tétanos (rappel tous les dix ans),
- Veillez à toujours avoir une trousse de secours à proximité,
- Numéros d'urgence : **15 ou 112.**

 **FOCUS**

MARS : UNE ACTION SOLIDAIRE EN FAVEUR DES FEMMES

Depuis plusieurs années, la Ville de La Brède met à l'honneur les femmes, le temps d'une journée, et leur propose un moment de partage et d'échanges sur un thème choisi. En raison du contexte sanitaire qui, à ce jour, ne permet pas de mettre en place un événement public, l'équipe d'organisation propose une opération en faveur des femmes en situation de précarité tout au long du mois de mars.



Un don pour lutter contre la précarité menstruelle

Une collecte de produits d'hygiène intime (serviettes hygiéniques, tampons, cup, ...) est mise en place en mairie à partir du 8 mars, date symbolique de la journée de la femme. Ces dons seront remis à la fin de l'opération à diverses associations locales et organismes publics accueillant des publics en difficultés.

Une tombola pour les participantes

Parallèlement, les femmes ayant déposé un don pourront remplir un bulletin de participation à une tombola. Parmi les lots à gagner : un soin beauté, un panier garni, un soin coiffure offert par Antonio Martins, et d'autres surprises ...

Le tirage au sort de la tombola aura lieu le 31 mars, à la fin de l'opération de collecte.



EN BREF

PLAQUETTE CCAS

Retrouvez encartée dans ce bulletin, la nouvelle plaquette de présentation du Centre Communal d'Action Sociale.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021-2022

L'inscription en Mairie est obligatoire pour toutes les familles brédoises qui souhaitent inscrire leur(s) enfant (s) à l'école maternelle (enfants nés en 2018 et janvier, février, mars 2019) ou élémentaire publique de La Brède.

Les inscriptions auront lieu **jusqu'au 28 avril 2021**.

Vous devez vous rendre à la Mairie afin de compléter un dossier de pré-inscription.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de la ville rubrique /vie quotidienne/ scolarité/

UNE LIBRAIRIE À LA BRÈDE



«Le Jardin des mots» a ouvert ses portes rue Latapie.

La librairie vous accueille du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h pendant le couvre-feu et de 10h à 13h et de 15h à 19h hors couvre-feu.

4500 titres sont disponibles et vous pouvez passer commande pour les titres qui ne le sont pas.

[Librairie-Le-Jardin-des-Mots](#)



URBANISME

Rappel des formalités à l'arrivée des beaux jours ...

Un projet à réaliser, une jolie cabane au fond du jardin, une piscine pour se rafraîchir, une clôture, un abri pour la voiture, ou simplement une envie de repeindre ses volets ? Que dois-je faire avant de me lancer dans les travaux ?

1 - Je vérifie que mon projet respecte les règles d'urbanisme

Tous les travaux sont réglementés par le Plan local d'urbanisme de la commune en fonction de la zone dans laquelle se situe votre propriété.

La première des démarches est de vérifier que le projet respecte bien le règlement en termes d'implantation, de hauteur, d'aspect architectural, ... Tout y est précisé.

Vous pouvez télécharger le règlement sur notre site internet :

www.labrede-montesquieu.fr/cadre-de-vie/urbanisme/le-reglement-durbanisme/



2 - Je me renseigne sur la formalité à accomplir

La plupart des travaux d'urbanisme sont soumis à autorisation et nécessitent qu'une demande préalable soit déposée à la mairie. Cela permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

La nature, l'importance et la localisation de votre projet vont déterminer le type de formalités à remplir (déclaration préalable ou demande de permis de construire).

3 - Je dépose en mairie la demande d'autorisation préalable

Le service urbanisme vous accompagne dans vos projets et vous aide dans vos démarches d'urbanisme. Le service vous accueille en mairie sur rendez-vous.

Dans le contexte sanitaire actuel, merci de privilégier les échanges par courrier électronique urbanisme@labrede-montesquieu.com ou appel téléphonique **05 57 97 18 59**.

STOP aux Incivilités

Dégradations du mobilier urbain, non-respect de la propreté de l'espace public, intrusion dans des bâtiments communaux : de nombreux comportements inciviques portant atteinte aux règles essentielles du vivre ensemble ont été constatés ces dernières semaines à La Brède.

La Ville engage d'importants moyens pour réparer ou nettoyer ces incivilités, elle agit également pour sanctionner leurs auteurs lorsque l'infraction est constatée. Ces agissements ont un coût pour la collectivité.

Le respect des règles est l'affaire de tous. La police municipale rappelle aux parents l'importance de dialoguer avec leurs enfants afin de les sensibiliser à ce sujet. Elle renforcera sa présence de manière intense et rigoureuse.

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

« A quand la liberté ? » Cette question est dans nombre de nos conversations tant la crise sanitaire s'est installée dans nos vies depuis des mois.

« A quand un verre en Terrasse, un restaurant, un spectacle ... » Cette question est aussi au cœur des réflexions de nos associations culturelles, festives et sportives, auxquelles nous sommes très attachés, qui, malheureusement, ne peuvent pas avoir pour le moment une activité normale. Nous subissons tous cette contrainte sanitaire à laquelle nous devons pourtant tous adhérer, pour le bien de tous.

La liberté, c'est notre culture. Et la culture, c'est notre liberté ! C'est d'ailleurs le thème tant d'actualité que nous aborderons sous l'angle de la liberté d'expression lors des 300 ans de la publication des Lettres persanes du 10 au 12 septembre prochains au château. Nous avons hâte de vous y retrouver pour de très belles festivités.

La Brède aux citoyens

Afin de redynamiser le centre-bourg, la municipalité va se faire accompagner par l'EPFNA (Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine) qui offre des outils d'études et de portage foncier.

Dans le même sens, des améliorations par rapport au stationnement, à la circulation piétonne, à la sécurité sont aussi en réflexion ou en cours.

Mais le dynamisme du centre-bourg, c'est avant tout à nous Brédois de l'insuffler.

Vous ne pouvez plus faire de sport alors profitez-en pour aller à pied ou à vélo faire vos courses et vous pourrez aussi découvrir le joyau qu'est notre bourg.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède